

<https://www.plandecuques.fr/un-nouveau-conciliateur-de-justice>



Un nouveau conciliateur de justice

- Actualités - Autres informations -



Date de mise en ligne : jeudi 30 juillet 2020

Copyright © Ville de Plan de Cuques - Tous droits réservés



UN NOUVEAU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Nous avons le plaisir d'informer la population que le Tribunal d'Instance de Marseille vient de nommer Monsieur Guy COUTEUX, conciliateur de justice pour le canton Allauch / Plan de Cuques.

Le conciliateur de Justice peut intervenir dans de nombreux domaines :

- ▶ Problèmes de mitoyenneté
- ▶ Conflits entre propriétaire et locataire
- ▶ Problèmes de copropriété
- ▶ Querelles de voisinage
- ▶ Désaccords entre fournisseur / client
- ▶ Difficultés dans le recouvrement d'une somme d'argent
- ▶ Contestation d'une facture, etc...

Le recours à un Conciliateur de Justice est entièrement gratuit et vous permet souvent d'éviter d'engager un procès. Le Conciliateur de Justice est une personne qui présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion.

Monsieur Yves COUTEUX, conciliateur de justice, assure ses permanences au CCAS de Plan de Cuques, les 2èmes et 4èmes Jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous, le CCAS se tient à votre disposition.

CCAS de Plan de Cuques - Allée Plein Sud - 04 91 10 42 00